

La Vigie

Sète lutte contre l'extrême droite

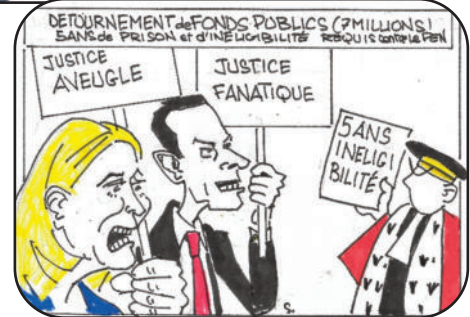
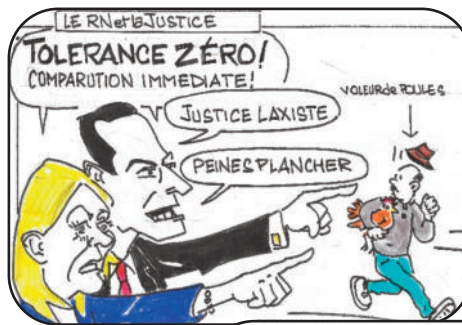
Numéro 3 -Mai 2025

Marine Le Pen condamnée

L'inversion des valeurs est bel et bien la marque de fabrique de l'extrême droite aujourd'hui... Ils réclamaient à longueur de propagande « le rétablissement de l'ordre », et dénonçaient « le laxisme de la justice » notamment à l'égard des petits délinquants. En 2013, ils voulaient « l'inéligibilité à vie pour tous ceux qui ont commis des infractions à l'occasion de leurs mandats ». Jordan Bardella affirmait encore en novembre dernier sur BFM TV : « ne pas avoir de condamnation à son casier judiciaire devrait une règle numéro 1 lorsqu'on souhaite être parlementaire de la République ».

Alors quand la sanction tombe sur elles et eux, ils crient à « l'exécution de la démocratie française » voire « à l'effondrement de l'État de droit ». Contrairement à ce que martèlent les responsables du RN, le jugement du 31 mars décrit un véritable « système » mis en place par ce parti d'extrême droite durant des années au détriment du Parlement européen. Le préjudice total se monte à plus de 4 millions d'euros pour les contribuables européens. Marine Le Pen et vingt-trois autres membres de son parti (dont Louis Aliot, actuel maire de Perpignan) ont été condamnés pour avoir fait « prendre en charge par le Parlement européen des personnes qui travaillaient en réalité pour le parti » :

c'est bien un détournement de fonds publics.



Alors, pour tromper les électeurs il faut désigner des coupables qui sont bien entendu « les juges qui ont éliminé les 11 millions d'électeurs du RN ». Et Marine Le Pen de nous expliquer que « les juges ont mis en place des pratiques que l'on croyait réservées aux régimes autoritaires ».

D'autres n'hésitent pas à parler « d'un coup d'Etat des juges » (Julien Odoul), d'une « dictature des juges » (dans la pétition lancée par le RN), ou encore à affirmer que « les juges ont choisi la solution finale pour le RN » (Jean-Philippe Chartier responsable du RN en Aveyron). Pas étonnant avec une telle posture qu'ils aient eu le soutien des très « grands démocrates » de la planète que sont Poutine, Trump, Musk, Orban ou encore Salvini.

Evidemment les 4 députés RN de l'Hérault, Stéphanie Galzy, Julien Gabarron, Manon Bouquin et Aurélien Lopez-Liguori, tout comme le député « ciottiste » Charles Alloncle sont sur la même ligne. Eux aussi parlent de « violation de droits, de tyrannie d'un système, de scandale et d'une attaque contre la démocratie ».

Conclusion : ça s'appelle une inversion des valeurs, tu es coupable mais tu te fais passer pour une victime et le tour serait joué... Personne n'est dupe ! « Menacer l'Etat de droit, c'est menacer la démocratie »
C'est ce que sont venues exprimer, le samedi 12 avril, plus de 150 citoyen.es, à l'appel de nombreuses organisations de notre Collectif.



Faits & méfaits du député



Comment le député Aurélien Lopez-Liguori tisse la toile du RN dans le département

Derrière un masque de respectabilité, Aurélien Lopez-Liguori - comme les autres élu.es du RN - ne cherche qu'à banaliser une idéologie nauséabonde, à désigner des boucs émissaires.

Lors de ses vœux, il avait commencé par un discours sur l'insécurité, alimentant la peur de l'autre. Exemples : « *Il faudra rétablir l'ordre dans les territoires perdus de la République... Ces endroits où pullulent délinquance, violences et agressions. Là où l'islamisme se répand...* ».

Baisse du pouvoir d'achat, difficultés pour certaines professions ? Les responsables sont encore les « migrants », et Bruxelles.

Et le député d'ajouter : « *Les Français n'en peuvent plus que l'argent public, leur argent, serve à aider les étrangers qui n'ont rien à faire sur notre territoire. (...) Les Français n'en peuvent plus que les autres soient préférés aux nôtres...* ».

Et encore : « *Les fondations s'effondrent avec la baisse de la natalité, c'est l'avenir de la France même qui est menacé...* ». Là, il glisse sans le dire ouvertement vers le fantasme du « grand remplacement » de la population française. Il s'agit en fait de désigner des boucs émissaires. Hitler avait réussi cela en désignant les Juifs et les Tziganes comme les responsables de la pauvreté de l'Allemagne après la 1ère guerre mondiale.

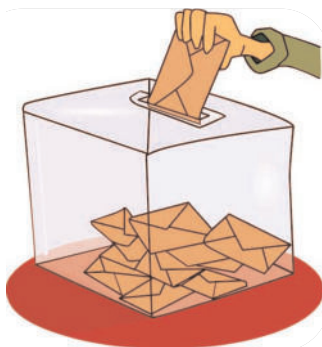
Une autre des stratégies du RN pour séduire son électorat est de prétendre défendre certaines catégories socio-professionnelles, comme les pêcheurs ou les viticulteurs, en faisant de Bruxelles le seul ennemi.

Les problèmes écologiques et de réchauffement climatique de la planète ne sont pas un problème pour lui : « *Les viticulteurs et agriculteurs n'en peuvent plus des normes abusives de l'écologie « punitive »...* » (Voir aussi p. 4)

Préparation en vue des élections municipales

Les futur·es candidat·es pour les élections municipales commencent à se déclarer. A l'extrême droite, à Sète, on ne sait pas encore qui sera la tête de liste : Pacull ou le député RN Aurélien Lopez-Liguori. Une chose est sûre c'est que l'extrême droite voudra prendre notre ville. Pour nous, quel·es que soient les candidat·es, le danger est grand !

La ville d'Agde est aussi un objectif pour le RN, en effet, le député a obtenu dans cette ville en 2024 un score encore plus élevé qu'à Sète dans cette ville (58,68%). Quant à Frontignan, Cédric Delapierre, conseiller régional RN a déjà annoncé qu'il se présentera pour les élections municipales face à l'actuel maire PS de la ville, Michel Arrouy. Mèze est aussi dans le viseur de l'extrême droite, ainsi que sans doute Gigan, et Marseillan, ville dans laquelle le maire condamné pour favoritisme dans l'attribution de marchés publics, pourrait être inéligible.



Une stratégie annoncée de conquête du pouvoir avec 3 possibilités : des listes RN, des listes d'union avec d'autres alliés d'extrême droite, et le soutien à des maires sortants ou à des listes « RN compatibles ». Le député RN l'explique lui-même : « *Tout peut basculer, le moment est venu de faire de ces rencontres des victoires. Nous proposerons donc des listes à Agde et à Sète. Nous formerons et soutiendrons des listes d'union comme à Pézenas et j'ai quelques idées comme à Florensac* ». On suppose qu'il parle là d'alliances comme celles pratiquées avec les partis d'Éric Ciotti et de Marion Maréchal. Il ajoute : « *Et dans certaines villes, il y a d'excellents maires et nous ne présenterons aucune liste et nous soutiendrons la municipalité sortante avec des listes d'union* ». Là, il s'agit d'un véritable appel du pied aux maires souvent de droite ou sans étiquette qui veulent conserver leur mairie...

Bien entendu, nous veillerons et dénoncerons cette stratégie.

Bessan en ligne de mire ?

Le maire de Bessan, Stéphane Pépin-Bonet, est-il déjà convaincu ? Il était présent aux vœux d'Aurélien Lopez-Liguori à Agde, et dans sa commune, lors de la remise par ce dernier de la « médaille » de l'Assemblée Nationale à des « forces vives du territoire ». Effectivement, selon Midi Libre, « *en l'absence de Christophe Hyché, ce sont Dorian Izard et Thomas Bosc, fidèles danseurs de l'association les Amis de l'âne, gardienne de « l'âne totémique » qui l'ont reçue, et « le bessanais Marc Llari, patron de plus de 200 employés et président du Stade piscénois, a reçu sa médaille mais aussi le ballon de rugby de l'assemblée nationale* » (sic !).

Moins anecdotique, le maire publie sur sa page Facebook son soutien à Robert Ménard qui a refusé de marier un couple dont le futur mari était sous OQTF (voir page. 7) : « *Que l'on aime ou l'on aime pas (sic !) le maire de Béziers, je le soutiens et je n'aurais pas marié. Les maires devraient être informés des personnes fichées S et des personnes sous OQTF de leur commune. Plus de clarté pour les maires dont le mandat est de plus en plus complexe !* »

Une « élégante » manière de s'affranchir des droits individuels protégés par la loi...



Sur le fond des idées

Écologie et Rassemblement National : une contradiction ?

Au-delà des aspects visibles de la nocivité de l'idéologie du RN et de l'extrême droite en général en matière d'écologie sociale, xénophobie, totalitarisme, sexisme, le Rassemblement National n'est jamais aussi habile que lorsqu'il joue sur les peurs des citoyen·nes : celles de l'étranger, du délinquant, du déclassement. Viennent s'ajouter ses positions discriminatoires et contre les droits fondamentaux.

Mais face au défi majeur du dérèglement climatique, qui préoccupe l'humanité tout entière, le parti d'extrême droite se veut rassurant. Marine Le Pen trouve que les rapports du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) sont « *alarmistes* ». Dans son livret « *Écologie* », le parti explique vouloir « *rompre avec une écologie dévoyée par un terrorisme climatique* », qui mettrait en danger « *la planète, l'indépendance nationale et plus encore, le niveau de vie des Français* ».

Alors l'extrême droite au pouvoir : qu'est-ce que ça changerait pour l'environnement ? *En tant qu'organisation de protection de l'environnement, Greenpeace a essayé de répondre à cette question en analysant les prises de position récentes du parti de Marine Le Pen à l'Assemblée nationale et au Parlement Européen.* Le résultat fait froid dans le dos, entre reculs majeurs sur la protection de l'environnement et des animaux, cadeaux indécents aux industries polluantes et attaques contre les associations.

Marine Le Pen déclarait encore récemment vouloir « *arrêter les énergies renouvelables* », « *démanteler des éoliennes* » et instaurer un « *moratoire sur la construction d'éoliennes et de panneaux photovoltaïques* », alors que les énergies renouvelables sont incontournables pour limiter le changement climatique, pour sortir du pétrole et du gaz fossile.

Quand les compagnies pétrolières et gazières engrangent année après année des profits records, les consommateur·trices sont durement touché·es par l'inflation des prix de l'énergie, notamment de l'essence et du gaz. De plus, les activités de ces multinationales sont extrêmement néfastes pour le climat. Il est urgent de trouver des solutions pour sortir de notre dépendance à ces énergies climaticides et pour permettre à tou·tes de mieux vivre.

Que propose le Rassemblement National ? Faire un rabais fiscal qui profitera aux majors pétro-gazières. Coût pour les finances publiques : 17 milliards d'euros.

Concernant les transports, le parti d'extrême droite veut annuler l'interdiction de la vente de véhicules à moteur thermique neufs d'ici 2035. Dépendre toujours plus du pétrole pour nos déplacements quotidiens :

un retour au XXème siècle.

Pollution de l'air : comment faire pire ? Au moins 40 000 personnes meurent chaque année en France en raison des particules fines.

Que propose le Rassemblement National ?

D'aggraver au contraire la pollution de l'air en supprimant les Zones à Faibles Emissions (ZFE).



Sur le fond des idées

Concernant le logement, 12 millions de personnes en France sont en situation de « précarité énergétique ». C'est la double peine : elles payent des factures d'énergie astronomiques tout en vivant dans le froid et l'humidité. Il y a donc urgence à rénover les logements les plus mal isolés pour des raisons sociales et environnementales. Que propose le Rassemblement National ? De saboter les plans de rénovation énergétique, qui étaient pourtant déjà insuffisants et de « lever toutes les interdictions et obligations liées aux diagnostics de performance énergétique ».



Concernant la sécurité alimentaire, le parti à la flamme a déposé une proposition de loi pour ré-autoriser les néonicotinoïdes, ces pesticides tueurs d'abeilles. Récemment, il a demandé l'arrêt total du plan Ecophyto qui prévoyait une réduction progressive de l'usage des pesticides, et il s'est félicité de la prolongation de l'autorisation du glyphosate pour dix ans. Le député de Gironde et porte-parole du parti sur les questions agricoles, Grégoire de Fournas, est même allé jusqu'à déposer une proposition de loi afin de rendre simplement consultatifs les avis de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail au moment de l'autorisation de mise sur le marché. De véritables cadeaux aux groupes agrochimiques tels que Bayer, au détriment de la santé de nos agriculteur.trices et concitoyen.nes... Vous reprendrez bien un peu de pesticides ?

Depuis des décennies, les lanceurs d'alerte jouent un rôle capital pour dénoncer les atteintes à l'environnement, les scandales sanitaires ou la maltraitance animale. C'est bien ce qui semble gêner le Rassemblement National qui cherche à bâillonner les associations environnementales et les lanceurs d'alerte. Comment ? En soutenant des amendements qui suppriment le droit aux réductions d'impôts pour leurs donateurs.

Vous trouvez tout cela caricatural et difficile à croire ? Ces mesures figurent pourtant bel et bien dans le programme du Rassemblement National ou ont été défendues par ses représentant.es. Ne doutez pas que le parti d'extrême droite applique -s'il prenait le pouvoir- cette politique néfaste pour l'environnement, pour la santé, pour nos porte-monnaies, au profit des industries polluantes et des milliardaires qui les soutiennent. Le tout au détriment des populations les plus précaires.



Toujours plus de « casquettes » ... pour quoi faire ?

Le 28 janvier, Aurélien Lopez-Liguori a été réélu président du groupe d'études Economie, sécurité et souveraineté numérique de l'Assemblée Nationale. Un groupe d'études qui existait déjà avant la dissolution, et qui s'était fait remarquer pour ses nombreuses auditions... mais aussi pour ses comptes-rendus « fantômes », en tout cas introuvables sur le site de l'Assemblée.

On apprenait également que le député sétois a été nommé au sein de la Commission départementale de dotation d'équipement des territoires ruraux, structure qui peut attribuer des financements à des communes rurales. On surveillera ça de près.

Visiblement le RN prépare (déjà ?) le scénario des élections législatives anticipées. Avec cette obsession : ne pas revoir parmi ses candidat.es des profils racistes, antisémites, homophobes comme ceux essaimés en juin 2024... Comme le dit le Canard Enchaîné (19/02/25), pour essayer d'y parvenir, « *le parti a demandé à son député "geek" de l'Hérault, Aurélien Lopez-Liguori de mettre en compétition plusieurs boîtes numériques spécialisées dans l'analyse des passés troubles des futurs candidats. Si la solution fait ses preuves, le RN devrait la reconduire pour les municipales avec 10000 candidats potentiels* ». Mission impossible ?



Bis repetita : vous avez dit République laïque ?

Le 5 mars dernier, mercredi des Cendres, le député Lopez-Liguori souhaite une : « *Belle entrée en carême à tous les Catholiques de France !* ». Et pas de n'importe quelle manière : son post sur Facebook est l'image d'une grande croix blanche sur fond de cendres, avec les logos de l'Assemblée Nationale et du RN ! Une interprétation toute personnelle de l'utilisation du logo de l'Assemblée Nationale qui devrait être réservée aux députés « *pour leurs activités ayant un lien direct avec l'exercice de leur mandat* » (selon le site de l'AN). Le député avait déjà montré pour Noël son sens particulier de la laïcité (voir La Vigie numéro 2).



Faits & méfaits de l'extrême droite dans le département

Robert Ménard hors la loi

Le 18 février dernier, le maire de Béziers, Robert Ménard était convoqué par le Procureur de la République à Montpellier pour avoir refusé, en juillet 2023, de célébrer un mariage entre une Française et un Algérien en situation irrégulière. Ce dernier avait été expulsé en Algérie 8 jours plus tard, sans avoir vu de juge des libertés et de la détention comme le prévoit pourtant la procédure. Devant le tribunal de Montpellier, Robert a déclaré : « *Certes, ce que j'ai fait est illégal mais c'est légitime !* ».

Un pseudo argument pourtant repris par plusieurs élus du département, comme Jean-Luc Meissonnier (maire de Baillargues, « défavorablement connu » de la justice pour avoir détruit en 2023 la barrière d'accès à l'aire des gens du voyage), Laurent Jaoul DVD (maire de Saint Brès), ou Jean-Pierre Rico (maire de Pérols) sans oublier le maire de Bessan, Stéphane Pépin Bonet. Tous soutiennent ouvertement un acte, rappelons-le, illégal.

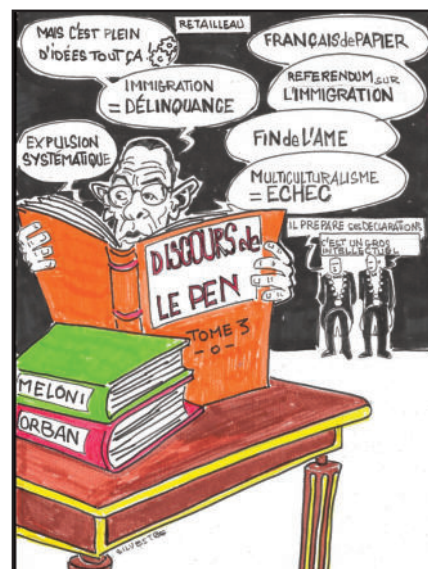
En effet, en France, le droit au mariage est protégé par la Constitution car c'est « *une liberté fondamentale à valeur constitutionnelle, quelle que soit la religion, la couleur de peau ou la situation administrative* ».

Donc, tous les mariages peuvent être célébrés, sauf s'il s'agit d'un mariage « blanc », ce qui n'est pas le cas ici, car le parquet de Béziers, déjà saisi sur ce dossier, avait conclu à l'authenticité de cette union.

Deux jours après l'audition de Robert Ménard, le 20 février, largement soutenu par le tandem Gérald Darmanin (ministre de la Justice) et Bruno Retailleau (ministre de l'Intérieur), le Sénat a voté majoritairement un projet de loi « visant à interdire le mariage aux personnes étrangères en situation irrégulière ».

Sauf que ce projet outrepassait largement la liberté individuelle et serait probablement retoqué par le Conseil Constitutionnel.

D'ailleurs, à l'Assemblée nationale, la contestation est déjà vive



Quand la droite vire à l'extrême...

Le 11 avril, Corinne Azaïs, adjointe au maire de droite, François Commeinhes, chargée de l'éducation et la jeunesse à Sète, a diffusé sur Facebook une image ouvertement raciste. Cette image représentait une figurine d'un homme barbu du nom de Karim, vêtu de vert, entouré du drapeau algérien, d'un avion et d'un paquet de cigarettes marqué Bled. Le tout sous un gros titre OQTF et avec ces mots qui donnent le ton « 1,2,3 Viva l'Algérie. Je partira pas » (référence à une chanson raciste largement diffusée sur les réseaux sociaux).

L'adjointe au maire trouve ce texte très drôle et le diffuse, avant de reconnaître une « énorme bêtise ».

Une élue de l'opposition, Laura Séguin, ainsi que la LDH de Sète ont fait un signalement au Procureur de la République pour rappeler que la discrimination n'est pas une opinion mais un délit susceptible de poursuites. Affaire à suivre...

CONTREFEUX

La mairie de Castelnau-le-Lez interdit la diffusion d'un film raciste

La projection d'un film d'extrême droite anglais «Silenced» qui devait se tenir mardi 11 février à Castelnau-le-Lez, a été interdite par la mairie. Derrière la distribution de ce film, se cache le groupuscule identitaire La Ligue du Midi, dont certains ont été condamnés à plusieurs reprises pour des faits de violence. Ce film que devait animer le militant d'extrême droite vendéen, Eric Mauvoisin-Delavaud (par ailleurs diffuseur de ce film) raconte la condamnation à neuf mois de prison d'un homme pour avoir dénoncé des fondamentalistes syriens qui avaient exploité sexuellement des jeunes filles. Un film carrément raciste et islamophobe qui a été interdit en Angleterre. Eric Mauvoisin-Delavaud partage avec la Ligue du Midi différentes condamnations. Par exemple en 2022, alors responsable départemental de Reconquête mouvement d'Eric Zemmour, Reconquête, en Vendée, il diffuse un appel «aux Français» à prendre les armes, illustré d'une photo de pistolet.

Contre le péril Bolloré

Deux librairies sétoises, **La nouvelle librairie sétoise**, et **L'échappée belle** sont signataires d'une tribune intitulée « Ne laissons pas Bolloré s'emparer des librairies » :

<https://desarmerbollore.net/news/les-librairies-s-engagent-a-escamoter-les-livres-Bolloré>

Un acte courageux contre cet empire médiatique et industriel mis au service de la conquête du pouvoir par l'extrême-droite. Bravo !



La Vigie a besoin de vous !

L'impression de la Vigie a un coût !

Tirée à 2 000 exemplaires, distribuée gratuitement, son financement est assuré grâce à vos soutiens et à la participation des organisations constituant ce Collectif.

Pour faciliter ce soutien, nous avons lancé une campagne de financement Hello Asso.

Cette campagne servira à couvrir tant la parution que l'organisation de divers événements que nous organisons (conférences, ciné-débats, formations).

Pour nous aider, vous pouvez au choix suivre ce lien,

<https://www.helloasso.com/associations/utopies-extraordinaires/collectes/soutien-a-la-vigie-journal-du-collectif-de-lutte-contre-l-extreme-droite> ou utiliser le QR code suivant.

MERCI par avance pour votre participation à ce combat contre l'extrême-droite.



Comment nous contacter ?

Pour tout commentaire sur La Vigie, demande d'informations complémentaires, rejoindre le Collectif, contribuer aux divers groupes de travail dont le comité de rédaction (rédacteur, illustrateur, veille d'information, ...) n'hésitez pas à nous contacter : **seteluttecontrelextremedroite@proton.me**

Recevoir La Vigie par voie numérique ?

Si vous souhaitez la recevoir par mail, demandez à être inscrit·e sur notre liste de diffusion.

Organisations sétoises membres du Collectif :

Associations et collectifs : Action des chrétiens pour l'abolition de la torture, Association de défense des marins abandonnés, Association France Palestine solidarité, Association Républicaine des Anciens Combattants, ATTAC, la Baraquette citoyenne, la Cimade, le Collectif Cessez-le-feu à Gaza, le Collectif de Lutte des travailleuses de l'art, Collectif Logement, Collectif Sète Terre d'Accueil, Droit Au Logement, Emmaüs Frontignan, Familles Laïques, Greenpeace Sète, la Libre Pensée, l'Ancre Journal, le Cyclo, les Amoureux de la Vie, les Bons Samaritains, le 51, Ligue des Droits de l'Homme, Mouvement pour la Paix, Pastorale des Migrants, Remue Ménages, Rencontres citoyennes, Visites citoyennes du CRA de Sète, Welcome Thau **Syndicats :** CGT, FSU **Partis politiques :** Gauche écologique & sociale, LFI, NPA, PCF, Place Publique.

